



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Comité d'avis pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation¹

Mercredi 1er février 2012 – 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Agenda des travaux

- Choix des personnes à auditionner dans le cadre de la thématique de l'EVRAS (Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle).

2. Divers

Composition du comité

Présidente : Mme Viviane Teitelbaum.
Vice-président : M. Ahmed Mouhssin.
Secrétaire : Mme Sfia Bouarfa.

Membres :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Ahmed El Ktibi, Mme Catherine Moureaux.
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Ahmed Mouhssin.
MR : Mmes Anne Charlotte d'Ursel, Viviane Teitelbaum.
cdH : Mme Céline Fremault.
FDF : Mme Gisèle Mandaila.

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "Le membre du comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe la présidente."

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).

¹ Conformément à l'article 101 et dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions du comité d'avis sont publiques.